

Avis Financier

LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE (FR0010833715)** géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes :

La gestion, du fonds est actuellement effectuée à partir d'une sélection d'OPC (toutefois le fonds peut également utiliser des titres vifs et des instruments financiers à terme.).

A compter du 29 septembre 2025 la sélection d'OPC intégrera un minimum de 75% d'ETF pouvant être gérés de manière active et/ou passive. A cette même date, votre fonds changera également de dénomination et prendra le nom de LCL EQUILIBRE ETF SELECT.

Ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 29 septembre 2025.

Les autres caractéristiques du fonds demeurent inchangées.

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés (DIC) de votre fonds LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE, disponible sur le site internet <https://opc.lcl.fr/>.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.